



Paris, le 24 février 2021

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de France Plumfoot

L'Assemblée Générale de France Plumfoot se tient le mercredi 24 février 2021 à 20h, en ligne.

Sont présents :

Pour le CA :

- Etienne SECHE, Président
- Xavier JOUDIOU, Trésorier,
- Thomas CARRE, Secrétaire Général,
- Adrien YAICH, Jérémy GODAT, Anthony NGUYEN, membres du CA

Pour les Clubs :

- Paris : Jean-Baptiste SEMBLAT (Président), June WADE, Ayman MOUSSA, François GRIGNARD, Elodie LECOQ
- Puteaux : Jérémy GODAT vote par délégation du Président Charlie AMANS, absent, Binh NGUYEN ; Etienne GASTINEAU
- Marseille : Kévin EYBERT
- Dunkerque : Manon Rivet, Maxence BEHAGUE, Vincent CHAPELET, Laurent CHAPELET (Président)

ORDRE DU JOUR :

Le Président constate le quorum, communique le poids de chaque membre dans les décisions.

Etienne SECHE est élu président de séance, Thomas CARRE secrétaire de séance.

1 • BILANS MORAL ET FINANCIER

Bilan moral: l'année a été difficile du fait de l'épidémie, pour France Plumfoot comme pour les clubs. De nombreuses compétitions ont été annulées. Cette AG doit déterminer les perspectives de l'association pour l'année à venir.

Cette année le CA a décidé :

- Equipe de France : un nouveau binôme de sélectionneurs a été élu, une obligation de participer à l'Open dans une équipe de France en cas de sélection a été définie.
- Organisation de la saison : introduction d'une équipe de simple féminin, refonte du format des phases finales (dont la sélection des équipes de triple)
- Création de nouveaux clubs : pistes entretenues à Nancy, Toulouse, Nantes, Montreuil
- SFE : nous avons pris une position forte sur l'avenir de l'association (refonte des statuts et amélioration de la transparence sous peine d'un retrait de France Plumfoot).

Des risques demeurent, y compris celui de la disparition de l'association :

- Financier : les compétitions sont la vraie source de recettes pour l'association, or elles ont été annulées.

- Baisse du nombre de joueurs : pas de recrutement et très peu de réinscriptions à cause du Covid. De plus les bons joueurs sont tous presque trentenaires. Il y a un effort de recrutement à faire de la part des clubs.
- Nombre de bénévoles impliqués dans l'association en baisse. Le dynamisme de la page Facebook, la refonte du site internet, en ont pâti cette année.

Ayman MOUSSA intervient pour remercier un CA "très jeune" qui a connu "la pire année de toute l'histoire de FP".

Bilan financier:

Xavier JOUDIOU explique que l'association est en négatif sur l'année 2019-2020 (-1339 EUR) mais les comptes restent positifs à 8629 EUR.

Sur l'année 2020-2021 : les prévisions indiquent que nous serons vraisemblablement en négatif à la clôture. Le stockage continue de peser sur nos finances surtout s'il n'est pas compensé par des compétitions ou un nombre suffisant d'adhérents.

Sur l'année 2021-2022 : avec une année de compétitions normales, nous sommes capables de supporter le coût de stockage avec +489 EUR.

Thomas CARRE demande si les compétitions permettent de couvrir le coût du stockage. Xavier JOUDIOU confirme cet élément.

François GRIGNARD interroge le coût du stockage par rapport aux dépenses totales, quelle que soit la situation en termes de compétition. Xavier JOUDIOU indique que des démarches sont en cours auprès de la mairie de Paris. De plus, le stock est très important et il est difficile de stocker cela chez un particulier. Thomas CARRE rappelle les avantages du stockage (centralisation des éléments, pas de poids trop fort pesant sur les membres du CA à titre personnel).

Kévin demande confirmation que la balance totale passera à 3800 EUR en cas d'absence de compétition l'année prochaine. C'est confirmé par Xavier JOUDIOU.

Etienne SECHE explique que nous avons beaucoup discuté sur la question au CA. C'est impossible de stocker autant et les dispatcher en Île de France. Si l'on renonce au stockage, ce serait un vrai pas en arrière pour organiser de belles compétitions ou centraliser des commandes de plume. Cependant, FP sera tenue d'y renoncer si la situation continue. Le CA propose qu'à moyen terme, nous continuions comme cela, et réanalysons la situation à l'aune des décisions sanitaires gouvernementales.

Manon Rivet demande si le CA a essayé de demander une subvention. Etienne SECHE répond par l'affirmative, mais l'association n'y a pas droit.

L'Assemblée Générale valide les rapports moral et financier.

2 • VALIDATION DU MODE DE CALCUL DES COTISATIONS DES CLUBS POUR LA SAISON 2020/2021

Etienne SECHE explique qu'il apparaît difficile de fixer le montant de cotisations et le poids des votes de chaque club cette année en suivant les dispositions habituelles prévues par les statuts. En raison de la fermeture des gymnases, le nombre d'adhérents des clubs a logiquement chuté cette année (2 adhérents à Dunkerque, aucun adhérent à Marseille par exemple). Il ne semble pas juste que les clubs soient pénalisés dans le poids de leur vote par cette situation. Il serait également problématique pour France Plumfoot de ne recevoir aucune cotisation de certains clubs pour cette année.

Aussi, la solution suivante est proposée

- Pour le poids des votes, nous proposons de prendre en considération le nombre d'adhérents de l'année dernière. Cela nous semble l'estimation la plus fidèle du poids respectif de chaque club.
- Pour le règlement des cotisations, nous proposons de prendre la moitié de la cotisation de l'année dernière (ce qui revient à 2.5 € par adhérent)

Résultat du vote:

- **Dunkerque (14 voix): oui**
- **Marseille (20 voix): oui**
- **Paris (46 voix): oui**
- **Puteaux (18 voix): oui**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3 • VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL POUR L'ANNÉE PROCHAINE

Le trésorier a présenté le budget prévisionnel pour l'année prochaine lors du bilan financier. Les votes sont invités à s'exprimer.

Résultat du vote:

- **Dunkerque (14 voix): oui**
- **Marseille (20 voix): oui**
- **Paris (46 voix): oui**
- **Puteaux (18 voix): oui**

4 • CHANGEMENT D'ADRESSE DE L'ASSOCIATION

France Plumfoot est actuellement domicilié à l'ancienne adresse d'Ayman Moussa, qui a récemment déménagé. Il faut donc changer l'adresse de l'association. Il est proposé à l'AG de domicilier France Plumfoot chez Xavier Joudiou (7 Square des Saules, Le Plessis-Robinson, 92350).

Thomas CARRE soulève que les statuts mentionnent Paris comme siège de l'association. François GRIGNARD ajoute qu'il faut une commune dans chaque statut d'association.

La proposition est donc ajournée.

5 • ELECTION DE DEUX NOUVEAUX MEMBRES D'HONNEUR

Il est proposé l'élection de deux nouveaux membres d'honneur de France Plumfoot, pour une durée de deux ans renouvelable conformément à l'art. 7 des statuts:

- Ayman MOUSSA
- François GRIGNARD

Etienne SECHE précise qu'il s'agit d'un remerciement pour leurs actions passées dans les instances dirigeantes du plumfoot, mais aussi pour leur rôle de référent cette année dans la gestion de l'association.

Etienne SECHE pointe que Cédric MANFREDI n'a jamais été renouvelé comme membre d'honneur. Cela pourra être à l'ordre du jour de la prochaine AG, il n'est plus membre d'honneur dans l'intervalle.

Résultat du vote:

- **Dunkerque (14 voix): oui**
- **Marseille (20 voix): oui**
- **Paris (46 voix): oui**
- **Puteaux (18 voix): oui**

François GRIGNARD et Ayman MOUSSA sont élus membres d'honneur. Ils remercient les membres de FP pour cette reconnaissance.

6 • VOTE SUR LA SUITE A DONNER A LA SAISON EN COURS

La saison 2020/2021 n'a pas pu démarrer en raison du contexte sanitaire. Il nous faut décider ce qui doit être fait pour la fin de la saison. Plusieurs solutions sont possibles:

1. Essayer de tenir la saison entre mars et août si les restrictions sanitaires sont levées ;
2. Reprendre les compétitions dès que possible et fusionner la saison actuelle et la saison suivante ;
3. Annuler la saison et reprendre les compétitions avec la saison 2021/2022 en septembre prochain;

Etienne SECHE ajoute que les membres actifs sont libres de proposer une nouvelle option. Il se déclare en faveur de l'option 3. Il précise que cela n'empêchera pas les clubs d'organiser une compétition amicale, que le CA pourra aider en tant que de besoin.

Résultat du vote:

- **Dunkerque (14 voix): 3**
- **Marseille (20 voix): 3**
- **Paris (46 voix): 3**
- **Puteaux (18 voix): 3**

Ayman MOUSSA soutient la proposition, et suggère qu'une compétition en juin pourrait être l'occasion de promouvoir un nouveau format. En Allemagne, il y a des tirages au hasard par exemple. Ayman MOUSSA proposera quelque chose par écrit au CA.

François GRIGNARD interroge l'absence d'annulation officielle de la Coupe du monde. De plus, il souhaiterait qu'une date de compétition soit annoncée pour juin.

Anthony NGUYEN et Xavier JOUDIOU expliquent qu'effectivement la préparation risque d'être très complexe. Ayman MOUSSA suggère que le CA peut choisir de n'envoyer personne. Etienne SECHE explique qu'il est de la responsabilité des joueurs sélectionnables de continuer à se préparer. Xavier JOUDIOU pointe le risque lié à la quarantaine et le prix des billets.

Thomas CARRE propose un point d'information pour l'Open. La perspective de l'organiser le 22-23-24 mai demeure, si la situation s'améliore. Une décision définitive doit être prise le 22 avril.

7 • PRÉPARATION DE LA SAISON PROCHAINE

L'Assemblée Générale est invitée à se prononcer sur le nombre de compétitions à organiser l'année prochaine et sur les clubs souhaitant organiser des compétitions.

Il est proposé de reproduire le même format que cette année soit 3 phases de qualification, l'interclub, l'Open, les phases finales sur 2 jours. Tous les membres actifs sont d'accord avec ces 6 dates.

L'interclub sera à Canteleu, l'Open au CDFAS. Pour les autres dates :

- Marseille est d'accord pour faire une compétition et peut le faire à n'importe quel moment. Etienne SECHE précise qu'une compétition en début d'année serait bien.
- Dunkerque préfère le faire en Mars, et organiser une compétition simple-triple.
- Puteaux accepte d'organiser une compétition sur la 2e partie de l'année.
- L'APP accepte de faire une compétition à partir de novembre-début décembre.

Trang NGUYEN, absente excusée, a déclaré souhaiter que l'on organise l'année prochaine des événements de freestyle de plus petite taille. Etienne SECHE trouve que c'est une bonne idée de renforcer le freestyle, mais FP n'est pas la bonne structure pour cela.

Kévin EYBERT pose la question de savoir ce qu'il se passe si la situation sanitaire perdure. Il serait peut-être le moment d'envisager une autre forme de promotion du plumfoot que les compétitions. Le FDVA peut aider à donner des subventions. Kevin EYBERT propose son aide sur la constitution de dossiers de financement.

François GRIGNARD indique que pour lui, la place de FP n'est pas auprès du freestyle pour l'instant. C'est par le site internet que cela peut passer, et à un niveau local.

Etienne SECHE indique que la question pourra être reposée dans un an plus fortement.

Ayman MOUSSA est d'accord et explique que dans un an nous aurons sans doute les vaccins. Il propose cependant la mise en place de grilles de points pour les figures freestyle.

Etienne SECHE souligne que des idées peuvent toujours être envoyées au CA, tout au long de l'année.

8 • INTERACTIONS ENTRE LE CA ET LES ADHÉRENTS

A la suite d'une remarque d'un joueur, la question est posée de savoir si les informations transmises par le CA aux clubs et aux adhérents durant l'année sont suffisantes.

Etienne SECHE indique que le CA a envoyé une vingtaine de mails directement aux joueurs pour les tenir au courant de l'évolution des décisions du CA, ce qui n'avait jamais été fait auparavant.

Kevin EYBERT et François GRIGNARD font part d'un regret de ne pas en savoir plus sur les décisions du CA. François GRIGNARD voudrait une alerte sur les publications des comptes-rendus du CA. Ayman MOUSSA indique que le site web doit être développé, dans cette perspective, un mail n'étant pas selon lui la meilleure manière de faire.

Etienne SECHE indique que ces points seront discutés au prochain CA.

9 • ELECTION DU C.A.

Les candidats sont les suivants:

- Adrien YAICH
- Jérémie GODAT
- Thomas CARRE
- Xavier JOUDIOU
- François GRIGNARD

- Léo BERTRAND
- Etienne SECHE
- Maxence BEHAGUE
- Anthony NGUYEN

Thomas CARRE indique qu'il devra démissionner en août 2021 pour raisons professionnelles.

Thomas CARRE propose que les votes soient rendus publics par le procès-verbal de l'AG, en l'absence de disposition spécifique à ce sujet dans les statuts. François GRIGNARD soutient cette proposition. Aucune objection n'est soulevée.

Résultat du vote:

- **Dunkerque (14 voix): Anthony / Etienne / Maxence / Jérémy / Adrien / Xavier / Léo / François / Thomas**
- **Marseille (20 voix): Anthony / Etienne / Thomas / Xavier / Adrien / Maxence / Jérémy / Léo / François**
- **Paris (46 voix): Léo / Thomas / Xavier / Etienne / Maxence / Jérémy / Anthony / Adrien / François**
- **Puteaux (18 voix): Maxence / Léo / Thomas / Jérémy / Xavier / Anthony / Etienne / Adrien / François**

Sont élus Adrien YAICH, Jérémy GODAT, Thomas CARRE, Xavier JOUDIOU, Léo BERTRAND, Etienne SECHE, Maxence BEHAGUE, Anthony NGUYEN.

François GRIGNARD est suppléant.

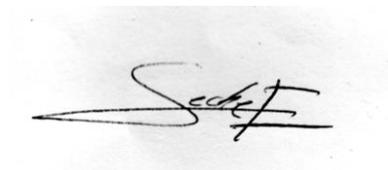
Maxence BEHAGUE remercie Etienne SECHE pour l'avoir conduit à postuler, et est très heureux de sa nomination.

La séance est levée à 21h45.

* * *

Le Président

Etienne SECHE



Le trésorier

Xavier JOUDIOU

